
PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation (volet agglomération)

Le jeudi 16 février 2023, à 18 h

À la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal
et webdiffusée à l'adresse ville.montreal.qc.ca/economie-circulaire

Présences : Mme Kaïla A. Munro, présidence
M. Benoit Langevin, vice-présidence
Mme Marie-Claude Baril, membre
Mme Michèle Flannery, membre
Mme Angela Gentile, membre
M. Julien Hénault-Ratelle, membre
Mme Anne-Marie Sigouin, membre
Mme Josée Troilo, membre

Absences : M. Peter Malouf, vice-présidence
M. François Limoges, membre
Mme Anne St-Laurent, membre

Personnes invitées: M. Luc Rabouin, maire de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal et responsable du développement économique et commercial, du savoir, de l'innovation et du design au comité exécutif de la Ville de Montréal

Service du développement économique:

M. Dieudonné Ella-Oyono, directeur par intérim, Direction de la mise en valeur des pôles économiques

M. Daniel Mathieu, chef de division par intérim, Développement du territoire

Mme Natacha Beauchesne, commissaire au développement économique

M. Yanis Voustad, commissaire au développement économique

Le quorum est atteint.

1. Ouverture et mot de bienvenue

La présidente de la Commission, Mme Kaïla Amaya Munro, déclare l'assemblée ouverte à 18 h. Elle souhaite la bienvenue aux personnes qui assistent à cette assemblée marquant le début de la consultation publique "Vers une Feuille de route montréalaise en économie circulaire", puis invite les commissaires à se présenter à tour de rôle.

Mme Munro procède ensuite à la présentation des personnes-ressources du Service du développement économique et souligne la présence de M. Luc Rabouin, maire de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal et responsable du développement économique et commercial, du savoir, de l'innovation et du design au comité exécutif.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

La présidente soumet le projet d'ordre du jour. Sur une proposition de M. Benoit Langevin, appuyée par Mme Michèle Flannery, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté.

3. Mot de M. Luc Rabouin, responsable du développement économique et commercial, du savoir, de l'innovation et du design

La présidente invite M. Luc Rabouin à prononcer les mots d'introduction qui inaugurent les travaux de la consultation publique. M. Rabouin indique que la Ville de Montréal s'est donné des objectifs ambitieux en matière de protection de l'environnement, et doit en conséquence prendre des actions courageuses pour réduire l'enfouissement des déchets. Il rappelle que nous devons effectuer un virage majeur afin de positionner Montréal comme un des leaders en matière de circularité en Amérique du Nord, et que le projet de Feuille de route contient des actions qui auront un véritable impact.

Il lance l'invitation aux entreprises, aux organisations, aux expertes et experts et à la population montréalaise à participer à la consultation.

M. Rabouin termine en soulignant le travail et l'engagement de Mme Natacha Beauchesne dans la préparation du projet de Feuille de route.

La présidente le remercie.

4. Vers une Feuille de route montréalaise en économie circulaire

La présidente cède la parole à Mme Natacha Beauchesne, commissaire au développement économique au Service du développement économique, pour la présentation du [document de consultation "Vers une Feuille de route montréalaise en économie circulaire"](#).

Présentation du dossier

À l'aide d'une [présentation](#) projetée à l'écran, Mme Beauchesne explique les grandes lignes du document de consultation, ainsi que les questions soumises à la consultation du public.

Elle rappelle que le projet de feuille de route vise d'abord à mobiliser l'écosystème d'affaires à travers cinq chaînes de valeur sectorielles, sélectionnées pour leur fort potentiel de circularité et pour la part importante de ressources consommées.

La présidente remercie Mme Beauchesne pour la présentation, ainsi que M. Yanis Voustad et l'ensemble de l'équipe du Service du développement économique.

Déroulement de la consultation

Mme Munro présente le déroulement de la consultation et les façons d'y participer. Elle invite les personnes intéressées à remplir le sondage et à écrire un témoignage sur les sites [Réalisons Montréal](#) et [Making Montreal](#).

Puis, elle donne les indications pour rédiger un mémoire à l'attention des commissaires, mémoire qu'il est possible de présenter en personne lors d'une séance d'audition. Enfin, elle indique que des tables rondes seront organisées avec des organisations qui interviennent en économie circulaire.

La présidente annonce une pause d'une dizaine de minutes afin de permettre les dernières inscriptions à la période de questions et de commentaires du public.

5. Période de questions et de commentaires du public

Mme Munro invite d'abord les personnes présentes dans la salle du conseil à poser leur question ou à donner leur commentaire, suivant l'ordre de leur inscription.

Citoyen / citoyenne	Questions / commentaires
M. Jean Duval	Affirme se sentir vexé par l'affirmation, en début de séance, selon laquelle Montréal est un territoire non cédé. / Affirme que le projet présenté a plein de lacunes, et rappelle que le Québec n'est pas le Danemark. / Affirme que la majorité des gratte-ciels à Montréal appartient à des étrangers, à des Américains. / Suggère d'adresser les questions aux entrepreneurs et aux dirigeants plutôt qu'aux fonctionnaires et demande si le projet a été vendu à la Chambre de commerce de Montréal et aux autres chambres de commerce de la région métropolitaine. / Demande quelles sont les carottes et le bâton si les objectifs ne sont pas atteints.
M. Philippe Micheaux Naudet, Startzer	Remercie le Service pour la présentation. / Constate les priorités en termes géographiques et sectoriels. / Demande si la Ville compte travailler avec des gros joueurs des fédérations sectorielles. Demande si des secteurs, comme le tourisme, seront travaillés. Demande si des zones géographiques particulières seront ciblées pour la revitalisation de certains quartiers, ou pour le port de Montréal.

La présidente remercie les personnes pour leurs questions et commentaires. Elle procède ensuite à la lecture des questions et commentaires reçues par le formulaire disponible en ligne.

Citoyen / citoyenne	Questions / commentaires
Mme Charlotte Trudeau-Drolet, PME MTL Grand Sud-Ouest	Quelles études et quels experts seront consultés pour élaborer la feuille de route ?
M. Philippe Lapointe, FTQ-Construction	La ville de Montréal a besoin d'une politique de gestion des matières résiduelles de construction. Il faut investir dans la formation professionnelle des travailleurs et travailleuses afin de s'assurer que toute nouvelle construction soit pensée en fonction de l'économie circulaire. Les permis doivent être émis en conséquence et la Ville doit imposer sa vision: l'industrie ne s'autorégulera pas.
Mme Barbara Duroselle	Que faites-vous pour véritablement favoriser le réemploi plutôt que le recyclage? Il me semble que contrairement à d'autres pays, le Québec est en retard. Les règlements des REP ne semblent pas contraignants et dans toutes les filières, il me semble qu'il y a beaucoup plus de recyclage plutôt que de réparation et de réemploi.
Mme Marise Aubin, Duel	Développer un mouvement bien de chez nous, offrons notre propre définition du monde de demain à travers le design et l'économie circulaire ancrée dans les défis environnementaux qui sont à nos portes. Faisons un plan d'action stratégique et inclusif en offrant à tous une réflexion sur la beauté, en unifiant notre culture à même notre design, en présidant ou présentant des événements qui le célèbrent. À la portée de tous, ensemble.

La présidente remercie toutes les personnes qui ont transmis leurs questions ou commentaires pour leur participation.

6. Période de questions et de commentaires des commissaires

La présidente invite ses collègues commissaires à poser leurs questions ou à commenter ce qu'ils ont entendu.

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Michèle Flannery	Rappelle l'objectif lancé pendant la présentation de faire de Montréal un leader en économie circulaire en Amérique du Nord. Demande si d'autres villes ou d'autres pays ont mis en place un plan d'action qui pourrait nous inspirer.

M. Benoit Langevin	Souligne le levier qu'est l'exemplarité de la Ville, qui fait plus de 3 milliards de dépenses par année. Rappelle que beaucoup d'unités d'affaires à travers les services centraux et les arrondissements ont la capacité de prendre des décisions sur les dépenses. Demande s'il est possible que la Ville change sa culture sur le type d'achats ou de dépenses qui sera implanté. Rappelle que les lois québécoises exigent que la Ville fasse affaire avec le plus bas soumissionnaire conforme, et que l'économie circulaire n'est pas un critère reconnu.
Mme Anne-Marie Sigouin	Demande les principaux facteurs qui amènent les Pays-Bas à avoir un si bon taux de circularité dans le domaine de la construction. / Rappelle que les permis de construction sont un levier pour les arrondissements pour favoriser la circularité lors de démolition de bâtiments, mais que les arrondissements n'ont pas les ressources pour vérifier si leurs exigences sont respectées. / Rappelle que des gens se spécialisent dans la conservation des bâtiments patrimoniaux, ce qui prolonge la durée de vie des bâtiments. / Souligne l'idée de café-réparation pour lutter contre l'obsolescence programmée, et explique qu'une initiative de ce type dans l'arrondissement du Sud-Ouest a dû cesser faute de locaux adéquats. Souligne l'opportunité que représentent les locaux commerciaux vacants.
Mme Angela Gentile	Affirme qu'il faut faire plus pour attirer les gens et les entreprises à participer à la consultation. / Est d'avis que chaque niveau de gouvernement doit donner l'exemple en achetant local. / Affirme qu'il reste beaucoup de travail à faire dans le domaine de la construction, et donne l'exemple de l'Allemagne. / Affirme qu'il reste également beaucoup de travail à faire dans la gestion des déchets, et donne l'exemple du Mexique. Invite toutes les personnes intéressées à travailler ensemble pour la circularité de l'économie à Montréal. / Demande si l'Association des entrepreneurs en maçonnerie du Québec est consultée, et rappelle que les entrepreneurs doivent être sensibilisés à l'économie circulaire.

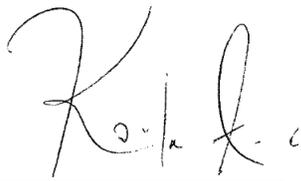
7. Levée de l'assemblée

Avant de lever la séance, Mme Kaïla A. Munro remercie les personnes qui ont contribué à la bonne marche de l'assemblée, dont le personnel de la Ville et du Service du développement économique, le personnel assurant le soutien technique et logistique, M. Luc Rabouin, ainsi que ses collègues commissaires.

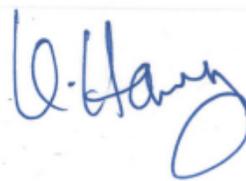
Elle remercie les personnes présentes et celles qui ont posé une question ou émis un commentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 48.

Adopté le 2 mai 2023



Kaïla A. Munro
Présidente



Virginie Harvey
Coordonnatrice - soutien aux commissions
permanente